

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 18/11/2025 PV N°07

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- Messieurs , MAITRE KAOUA DJAMELprésident
- BAHLOUL OMARSecrétaire
- ZARZI Abdelaziz..... Membre

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 136 : RENC IRBAS/CREG (S) DU 14/11/2025

- MERROUCHE Sid Ali Lic N° 0254(IRBAS)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club (ART 71).
- MAAMAR Said Ali lic N° 0264 (IRBAS)
Avertissement pour anti-jeu.
- CHELLOUG Chouaib lic N° 0415 (CREG)
avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENSaid Kacemeddine lic N° 0451 (CREG)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHERNOUG Abdenacer lic N° 0451 (CREG)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 137 : RENC CREC/ADM(S) DU 13/11/2025

- ZAIMECHE Amir lci N° 0509 (CREC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUZID Mouatez lic N° 2392 (CREC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- KHALED Skander lic N° 0537 (ADM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHEMA Akram lic N° 0530 (ADM)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BENFADEL Aymene lic N° 0543 (ADM)
Avertissement pour anti-jeu.
- BOUSBA Said lic N° 0542(ADM) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club (art 71).

AFF N° 138 : RENC CRBAA/CBDM (S) DU 14/11/2025

- ALLOUI Amine lic N° 0769 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- DRIS Omar lic N° 2198 (CRBAA) 1 M/F pour cumul de cartons .
- BENAZOUZ Ayoub lic N° 0891 (CRBAA)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club (art 71).
- DERDOUR Aimen diaeddine lic N° 1306 (CRBAA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEDJMEDJ Aimen Entraîneur du club (CRBAA)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- Amende de 1000.00 DA est infligée au club CRBAA pour conduite incorrecte (art 94).
- MAROUF Aymen lic N° 0097 (CBDM)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BOURAMOULA Messaoud lic N° 0107 (CBDM)
Avertissement pour anti-jeu.
- CHEROUANA Mouaad lic N° 0105 (CBDM)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 139 : RENC URBH/CRAC (S) DU 14/11/2025

- BOULKANDOUL Ali lic N° J 0792 (URBH)
Avertissement pour anti-jeu.
- MECHATI Ahmed lic N° J 0810 (URBH)
Avertissement pour anti-jeu.
- GOUFI Med Ouassim lic N° J0851 (CRAC)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 140 : RENC CMB/ESHB (S) DU 14/11/2025

- BOUASSABA Billel lic N° J 0676 (ESHB)
Avertissement pour jeu dangereux.
- ZAKARIA Saadi lic N° J 0668 (ESHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BETOU Abdelouadoud lic N° 0084 (CMB)
Avertissement pour anti-jeu.
- BOULAHILIB Hamza lic N° 0137 (CMB)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club CMB pour jets de projectiles payable avant le 14/12/2025 **2EME AVERTISSEMENT**

AFF N° 141 : RENC UCBI/USGA (S) DU 14/11/2025

- SOUAADI Yahya lic N° 0590 (UCBI) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club

- BOUTAMNIA Med Djamil lic N° 0588 (UCBI) Deux Matchs fermes pour insultes envers adversaire exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- HAFDI Haider lic N° J 2208 (USGA) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BERHAIL Ali lic N° J 1639 (USGA) 4M/F pour insultes envers officiel est amende de 10.000.00 (ART 79)
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USGA Amende de de 10.000.00 DA est infligée au club (art 90).

AFF N° 142 :RENC ADC/MBSC (S) DU 13/11/2025

- BENTELEDJOUNE Abdeldjabbar lic N°0589 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENREDJEM Badri lic N° 0585 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TEMINE Nour el islam lic N° 1499 (ADC) 3 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUZAHAH Hamza lic N° J2153 (ADC) 03 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club
- BENDADA Med Mohieddine lic N° 0259 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif
- KECHROUD Okba lic N° 0302 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- RACHEDI Marouane lic N° 0300 (MBSC) 3 M/F pour agression envers Adversaire exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club

AFF N° 143 : RENC ESM/EMC (S) DU 15/11/2025

- LAIOUR Walid lic N° 0039 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AMAIRI Boubakeur lic N° 1575 (EMC) Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 144 : RENC RBC/TRHB(S) DU 11.11.2025

- CHELGHOUM Ibrahim lic N° 2067 (RBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHAIB Med Zineddine lic N° 1281(RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LEHATEM Messaoud lic N° 0960 (RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- BOURAMOULA Islam lic N° 0029 (TRHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- DEHILS Tamer acil lic N° 0190 (TRHB) 4 M/F pour comportement anti-sportif envers officiel exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 145 : RENC USGA/ADC (J) DU 15/11/2025

- GHERZOULI Houdaifa lic N° 1924 (USGA) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- BENGHORIEB Abdelatif lic N° 2500 (USGA) Avertissement pour contestation de décision est amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USGA amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- KALLAB Debbih s.eddine lic N° 1681 (ADC) Avertissement pour contestation de décision est amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 146 : RENC USGA/ADC (C) DU 15/11/2025

- A Signaler l'absence de l'entraîneur du club USGA sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 147 : RENC USGA/ ADC (M) DU 15/11/2025

- A Signaler l'absence de l'entraîneur du club USGA sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 148 : RENC CRAC/CREC (J) DU 15/11/2025

- BENAMMAR Fayçal lic N° 2566 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur des deux clubs sur le terrain (crac et crec) amende de 10.000.00 da est infligée aux deux clubs.

AFF N° 149 : RENC CRAC /CREC (C) DU 15/11/2025

- A signaler l'absence de l'entraîneur des deux clubs sur le terrain (crac et crec) amende de 10.000.00 da est infligée aux deux clubs.

AFF N° 150 : RENC CRAC/CREC (M) DU 15/11/2025

- A signaler l'absence de l'entraîneur des deux clubs sur le terrain (crac et crec) amende de 10.000.00 da est infligée aux deux clubs

AFF N° 151 : RENC CRBAA/CREG (J) DU 15/11/2025

- KARA Haythem lic N° 1447 (CRBAA) Avertissement pour anti-jeu.
- REDOUANE Saleh yasser lic N° 1410 (CRBAA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 152 : RENC CRBAA/CREG (C) DU 15/11/2025

- Lakhdara Louai tedjeddine lic N° 2059 (CRBAA) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CRBAA sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 153 : RENC CRBAA/CREG (M) DU 15/11/2025

- REBOUH Youcef lic N0911 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENAZOUZ Siradjeddine lic N° 0881 (CRBAA) 1 M/F pour contestation de de décision exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- HAMADOUCHE Khaled lic N° 0053 entraîneur du club CRBAA avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 154 : RENC MBSC/CSC (C) DU 14/11/2025

- BOULOUEDNINE Mouad lic N° 1777 (MBSC) 4 M/F pour comportement anti-sportif. Exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- BOUAFIA Chiheb lic N° 0404 (MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- TOUIL Iyed Mostapha lic N° 2342 (CSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CSC sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 155 : RENC MBSC/CSC (M) DU 14/11/2025

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CSC sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 156 : RENC RBC/CSBEK (C) DU 15/11/2025

- GHODBANE Med Lic N° 2922 (CSBEK) 4 M/F pour comportement anti-sportif envers officiel exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 157 : RENC MBC/ESM (J) DU 14/11/2025

- BOUDRAA Adem lic N° 2134 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- FADI Med Larbi Filali lic N° 0992 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur ESM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 158 : RENC MBC/ESM (C) du 14/11/2025

- DJEBBASSI Med Badreddine lic N°1814 (ESM) 2 M/F pour jeu brutal exclu.
- BOULAHDJAR Tamin Abdel illah lic N° 2166 (ESM) avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ESM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 159 : RENC MBC/ESM (M) DU 14/11/2025

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ESM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 160 :ATSC/EMC (J.C) DU 14/11/2025

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui signalent les absences des catégories jeunes ATSC/ (J.C).
- Vu l'article 41 Règlement championnat jeunes.

La commission de Discipline décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ATSC (J.C) pour octroyer les gains des matchs au club EMC qui marque 03 points et 03 buts pour chaque catégorie (J.C)
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club ATSC pour chaque catégories (J.C) Payable avant le 14/12/2025
- **Défalcation de 03 points pour chaque catégories.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 161 : RENC AAJ.CSC/CMAM (M) 14/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe AAJ.CSC sur le terrain.
- Vu l'article 41 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité à l'équipe AAJ.CSC pour octroyer le gain du match au club CMAM qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club AAJ.CSC payable avant le 14/12/2025
- Défalcation de 03 trois point à l'équipe AAJ.CSC (C)

A signaler l'absence de l'entraîneur du club CMAM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée **au club**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 162 : RENC MDM/NAHB (U 16 C) du 15/11/2025

A signaler l'absence de l'entraîneur du club MDM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 136 : RENC WBC/GFM(U16 C) DU 14/11/2025

A signaler l'absence de l'entraîneur du club WBC sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 164 : RENC ROR/OSC (U13) DU 14/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe OSC sur le terrain.
- Vu l'article 41 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité à l'équipe OSC pour octroyer le gain du match au club ROR qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club OSC payable avant le 14/12/2025
- Défalcation de 03 trois points à l'équipe OSC

A signaler l'absence de l'entraîneur du club ROR sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 165 : RENC MBAS/ ASCJT (u13) DU 14/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence des deux équipes sur le terrain.
- Vu l'article 41 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité au deux équipes
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au deux clubs payable avant le 14/12/2025
- Défalcation de 03 trois points aux deux équipes

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 166 : RENC WSC/TRHB (U13) DU 14/11/2025

A signaler l'absence de l'entraîneur du club TRHB sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée **au club**

AFF N° 167 : RENC RBC/SDM (U13) DU 14/11/2025

A signaler l'absence de l'entraîneur du club SDM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée **au club**

AFF N° 168 : RENC AAJ.CSC/CMAM (U18 C) 14/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe AAJ.CSC sur le terrain.
- Vu l'article 41 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité à l'équipe AAJ.CSC pour octroyer le gain du match au club CMAM qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club AAJ.CSC payable avant le 14/12/2025
- Défalcation de 03 trois point à l'équipe AAJ.CSC (C)

A signaler l'absence de l'entraîneur du club CMAM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée **au club**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 169 : RENC WBC/GFM(C) DU 14/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe WBC sur le terrain.
- Vu l'article 41 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité à l'équipe WBC pour octroyer le gain du match au club GFM qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club WBC payable avant le 14/12/2025
- Défalcation de 03 trois points à l'équipe WBC

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 170 : REN MDM/NAHB (C) DU 15/11/2025

A signaler l'absence les entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 171 : RENC AAJ.MOC/GFM (U13) DU 14/11/2025

A signaler l'absence de l'entraîneur du club GFM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 172 : RENC MBSC/THBOR(U13) DU 14/11/2025

A signaler l'absence de l'entraîneur du club THBOR sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

AFF N° 173 : RENC ESA/CSN (U13) DU 14/11/2025

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe ESA sur le terrain.
- Vu l'article 41 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESA pour octroyer le gain du match au club CSN qui marque 03 points et 03 buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club ESA payable avant le 14/12/2025
- Défalcation de 03 trois points à l'équipe ESA

A signaler l'absence de l'entraîneur du club CSN sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club

Dossier transmis à la COS en ce qui la **concerne**

AFF N° 174 : RENC USB/CSC (U 13) DU 14/11/2025

A signaler l'absence de l'entraîneur du club USB sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée aux deux clubs

Reprise de l'affaire N°107 :

Rencontre ADC/IRBAS (S) du 07/11/2025

Suite à une erreur veuillez SVP lire ce qui suit :

- Joueur BOUAOUN Rami lic N° 0574 (ADC) 4 M/F pour comportement anti-sportif envers officiel et amende de 10.000.00 DA est infligée au club
- au lieu Avertissement pour comportement anti-sportif.

REPRISE DE L'AFFAIRE N° 135 :

Rencontre USK/JSNV (S) DU 07/11/2025

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le non déroulement de la rencontre.
- Vu l'absence de l'équipe JSNV sur le terrain constaté par l'arbitre.
- Attendu que la rencontre en question a été programmée le 07/11/2025 à 14h00 au stade ABED HAMDANI KHROUB.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre a constaté le FORFAIT de l'équipe JSNV.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable au club JSNV.
- Vu l'article 40 règlement championnat foot-ball amateur.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité au club JSNV pour octroyer le gain du match à l'équipe USK qui marque 03 points et 03 buts.
- Défalcation de 06 points au club JSNV.
- Amende de 30.000.00 DA est infligée au club JSNV.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

RECTIFICATIF/

Suite à un oubli , je tiens à préciser que j'ai omis d'inscrire un paragraphe au proce-verbal de la CD N° 06 DU 10.11.2025 AFFAIRES N° 133 ET N° 134.

AFFAIRE N° 133 : RENC ATSC/MBC (J.C.M) DU 07.11.2025

-Défalcation d'un (01) Point à l'équipe Seniors pour les deux équipes (ATSC ET MBC).

AFF N° 134 : RENC CAK/JSNV (J.C.M) DU 08.11.2025

-Défalcation d'un (01) Point à l'équipe Séniors du club JSNV.

Dossier Transmis à la COS en ce qui la concerne.

Suite a l'audience du président du club RBC Monsieur, BOULEGHLIMAT Fares avec la commission de discipline

- Toutes les explications ont été données la commission de discipline décide :
- 06 Mois de suspension fermes dont 03 Mois de suspension avec suris a Monsieur BOULEGHLIMAT FARES a compter du 10/11/2025
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

LE PRESIDENT DE LA CD

MAITRE KAOUA DJAMEL